

François Gipouloux (éd.), *China's Urban Century: Governance, Environment and Socio-Economic Imperatives*

Cheltenham, UK, Northampton, MA, Edward Elgar Publishing, 2015, 287 pp.

Nicolas Douay

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/7571>

ISSN : 1996-4609

**Éditeur**

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 décembre 2016

Pagination : 98-99

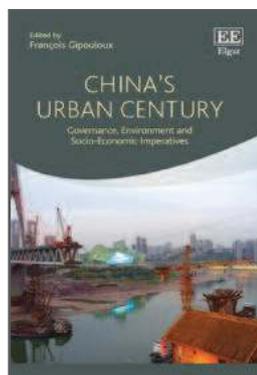
ISBN : 979-10-91019-21-7

ISSN : 1021-9013

**Référence électronique**

Nicolas Douay, « François Gipouloux (éd.), *China's Urban Century: Governance, Environment and Socio-Economic Imperatives* », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2016/4 | 2016, mis en ligne le 15 décembre 2016, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/7571>

---



**François Gipouloux (éd.),**  
**China's Urban Century:**  
**Governance, Environment**  
**and Socio-Economic Imperatives,**  
 Cheltenham, UK, Northampton, MA,  
 Edward Elgar Publishing, 2015, 287 p.

## NICOLAS DOUAY

François Gipouloux, directeur de recherche émérite au CNRS, a développé de nombreuses recherches sur la géographie et le développement territorial en Asie et particulièrement en Chine. Cet ouvrage, dont il est le coordinateur, est la valorisation d'une recherche collective financée par l'Union européenne et intitulée « *UrbaChina: sustainable urbanisation in China – mega-trends towards 2050* » (Urba China 7<sup>e</sup> PCRD) qui a rassemblé des chercheurs européens et chinois de 11 institutions de recherche pendant quatre années. Le programme de recherche multidisciplinaire portait sur le développement durable urbain chinois et s'est plus particulièrement intéressé à quatre agglomérations : Shanghai, Chongqing, Kunming et Huangshan. Son objectif principal était d'analyser les grands courants susceptibles de structurer l'urbanisation en Chine au cours des prochaines décennies et de bâtir des scénarii autour des conceptions d'une urbanisation durable.

Le livre dont il est question ici revient donc sur le processus d'urbanisation chinois, sur ses enjeux et ses défis, afin de questionner l'avènement d'une société chinoise désormais majoritairement urbaine. L'urbanisation a constitué une manifestation visible de l'accélération du développement économique déclenché, depuis 1978, par l'ouverture et les réformes économiques. En raison des fortes tensions qu'elle provoque sur l'environnement, les ressources et la santé publique, cette urbanisation pose et continuera de poser de graves problèmes en matière de développement durable.

Les enjeux et défis urbains abordés dans cet ouvrage sont divers. Ils concernent tout autant les fondations institutionnelles de l'urbanisation, le contexte environnemental et social des espaces urbains, la préservation du patrimoine, le conflit entre tradition et modernité dans les modes de vie urbains ou encore la compétitivité régionale et internationale des grandes métropoles chinoises. Les analyses s'appuient sur des données statistiques aux échelles nationales et locales, ainsi que sur des entretiens réalisés lors d'enquêtes de terrain à Shanghai, Chongqing, Kunming et Huangshan.

La préface de l'ouvrage, signée par Dwight H. Perkins, rappelle le contexte ainsi que les enjeux de l'urbanisation chinoise suite à l'ouverture du pays. Alors qu'ils représentaient seulement 17,9 % de la population en 1978, les urbains sont désormais majoritaires (53,7 % en 2013) et leur proportion devait atteindre, selon les prévisions de la Banque mondiale, les 70 % d'ici 2030.

Rédigé par François Gipouloux, le premier chapitre fait office d'introduction. Il inscrit tout d'abord le processus d'urbanisation dans le temps avant de pointer les différents enjeux et défis des changements actuels et d'introduire dans le même temps les différentes contributions de l'ouvrage. Il termine en questionnant la spécificité du mouvement d'urbanisation de la Chine en le replaçant dans le contexte international.

L'ouvrage est ensuite organisé en quatre parties, elles-mêmes divisées en différents chapitres. La première partie porte sur l'évolution des structures institutionnelles du processus d'urbanisation. François Gipouloux et Li Shantong y présentent, dans le cadre d'un deuxième chapitre, la façon dont les villes se sont formées ainsi que les conséquences générées par l'extension du réseau urbain. Dans un troisième chapitre, Pu Yongjian et Xiong Ailun questionnent les relations entre les autorités locales et centrales à travers le cas de Chongqing dont la croissance a été très forte ces deux dernières décennies. Dans le quatrième chapitre, Athar Hussain et Gong Wei s'intéressent au rôle des acteurs publics dans la régulation du foncier et aux différents modes de propriété dans le processus d'urbanisation. Dans le cinquième chapitre, Kam Wing Chan revient tout d'abord sur les origines du système du *hukou*, dont l'objectif était de contrôler les migrations internes afin de ralentir l'urbanisation et ainsi circonscrire les dépenses en infrastructures, avant d'aborder ses effets plus contemporains sur la stratification sociale et les réformes dont il est l'objet depuis 2012. Enfin, dans un sixième chapitre, Chi-Han Ai, Miguel Elosua et Sébastien Goulard présentent les difficultés rencontrées par les travailleurs migrants pour se loger, illustrées par la multiplication de « villages » en milieu urbain, et la nécessité de développer des logements sociaux.

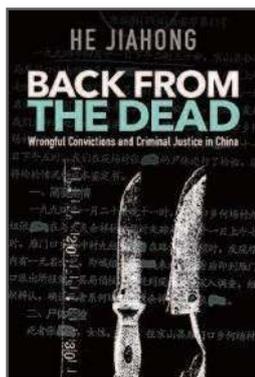
La seconde partie s'attache à analyser les enjeux environnementaux et sociaux. Dans un septième chapitre, Luis Balula et Olivia Bina questionnent les promesses des projets « éco » ou « bas carbone » alors que les dirigeants locaux sont essentiellement évalués sur leurs capacités à atteindre les objectifs de croissance économique. Dans le chapitre huit, Chen Hongfeng et Wang Jingya évaluent le dilemme développement/préservation de l'environnement à partir du cas de la ville de Huangshan au cœur d'un intense développement de ses activités touristiques. Dans le chapitre neuf, Yuan Zhigang et Tan Jing analysent la réforme de la sécurité sociale et son impact sur l'urbanisation. Enfin, dans un dixième chapitre, Miguel Elosua et Ni Pengfei observent la mise en œuvre de nouveaux programmes de logements sociaux à Shanghai et Chongqing. Ils expliquent entre autres comment le fonctionnement de ces programmes reflète les structures et dynamiques économiques de ces deux agglomérations.

La troisième partie concerne la préservation du patrimoine et la question de la confrontation entre tradition et modernité dans les villes chinoises. Dans le onzième chapitre, Françoise Ged et Shao Yong s'intéressent au patrimoine historique de Shanghai et à ses enjeux de reconnaissance, d'innovation et d'appropriation dans un contexte de changement socio-économique accéléré. Dans le douzième chapitre, Chi-Han Ai et Oriane Pillet observent les défis liés à la reconversion des friches industrielles à travers le cas du district de Dadukou à Chongqing. Ils mettent en avant les mécanismes de coopération entre les autorités locales, les entreprises d'État et les entreprises étrangères. Enfin, dans le treizième chapitre, Stephan Fauchtwang, Zhang Hui et Paula Morais présentent les logiques d'organisation communautaire des classes populaires.

La quatrième et dernière partie aborde les enjeux de compétitivités régionale et internationale des méga-villes chinoises. Dans le quatorzième chapitre, Hu Ying présente les enjeux que recouvre le financement de l'urbanisation à partir du cas de Kunming. Il y aborde plus particulièrement la complexité des relations entre les autorités locales et centrales et les contraintes fiscales que cela implique pour le développement urbain. Enfin, dans le quinzième chapitre, Du Debin, Huang Li et Xu Wei analysent l'évolution de Shanghai aux différentes échelles du local et du global dans le contexte de son avènement comme ville-globale.

Cet ouvrage enchante les chercheurs ou étudiants qui s'intéressent à la Chine et qui voudraient comprendre les enjeux et défis de son processus d'urbanisation. En s'appuyant sur quatre métropoles représentatives de cette transformation majeure de la Chine, les contributeurs chinois et européens de ce livre offrent un large panorama des questions qui traversent le champ de la recherche urbaine en Chine.

■ Nicolas Douay est maître de conférences en urbanisme à l'Université Paris Diderot et actuellement en délégation CNRS au Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC) (nicolas.douay@gmail.com).



**He Jiahong,**  
**Back From the Dead: Wrongful Convictions and Criminal Justice in China,**  
Honolulu, University of Hawai'i Press,  
2016, xxvi, 236 p.

## STANLEY LUBMAN

En 1987, Teng Xingshan fut condamné à mort pour avoir violé et démembré une femme. Condamné à tort, il fut exécuté en 1989... mais la « victime » revint chez elle en 1992 et Teng fut innocenté en 2005. Son cas n'est que l'une des nombreuses condamnations injustifiées tragiques discutées par le professeur He Jiahong (de la faculté de droit de l'Université du Peuple à Pékin) dans *Back From the Dead: Wrongful Convictions and Criminal Justice in China*. Aboutissement de dix ans de recherches, cet ouvrage est une analyse éclairée de condamnations injustifiées qui montre de profonds dysfonctionnements touchant l'ensemble du système pénal chinois.

He est l'un des plus célèbres experts chinois en droit pénal. Son livre s'ouvre sur une liste de 17 « cas majeurs de condamnations injustifiées en Chine » relevés entre 1987 et 2014 (p. xxv), dont certains font l'objet d'une analyse minutieuse. Et il se conclut par des arguments de poids en faveur de réformes nécessaires – qui ne pourront être mises en place que lorsque des dirigeants chinois décidés feront changer la « mentalité » des fonctionnaires et du public.

Sa recherche s'appuie sur deux études empiriques de condamnations injustifiées. L'une est un questionnaire envoyé à des professionnels du droit (appartenant à la police, au parquet, à des tribunaux, à des cabinets d'avocats et au ministère de la Justice) dans 19 régions de Chine ; l'autre est un questionnaire également envoyé à des juges, des procureurs, des policiers et des avocats de Pékin et de quatre autres régions. La première enquête conclut que « des erreurs probantes » étaient la cause principale des condamnations injustifiées, en raison « de compétences d'investigation insuffisantes, d'extorsions d'aveux sous la torture et d'équipements et de techniques obsolètes. » La seconde enquête conclut que les faux témoignages, la torture et les faux aveux de l'accusé étaient des « causes majeures » de condamnations injustifiées (pp. 5-6).

Les analyses de l'auteur font du livre une excellente ressource pour enseigner non seulement le droit chinois mais aussi la culture politique chinoise. Écrit dans un style clair et très accessible, il complétera très bien un autre livre de référence basé sur des recherches empiriques, *Criminal Justice in China: An Empirical Inquiry*, édité par Michael McConville (Cheltenham, UK, Northampton, MA, Edward Elgar Publishing, 2011).

He attire l'attention sur les principaux problèmes qui conduisent à donner bien plus d'importance à la lutte contre le crime qu'à la protection des droits de l'accusé : la mainmise de la police sur les enquêtes criminelles, les échéances excessivement réduites fixées pour clore les affaires criminelles, la partialité des collectes de preuves, les interprétations souvent erronées des preuves scientifiques, l'extorsion d'aveux sous la torture, la superficialité des procès, la détention au-delà des durées légales et, en cas de doute, la condamnation à des peines réduites plutôt que l'acquittement.

He dénonce avec force une défaillance du processus, bien connue mais jamais corrigée : le code de procédure pénale stipule que les trois institutions qui supervisent le processus pénal (la police, le parquet et les tribunaux) devraient travailler indépendamment les unes des autres. Dans les faits, pourtant, les trois coopèrent étroitement. Par exemple, les procureurs traitent les mandats d'arrêt comme des formalités car ils souhaitent « rester en harmonie avec les enquêteurs » (p. 50). En outre, les affaires difficiles sont communiquées à des comités de travail politico-légaux du Parti, présents à chaque échelon du gouvernement, qui insistent lourdement sur la coordination entre les trois organismes plutôt que sur leur indépendance de jugement.

He condamne la partialité des procédures criminelles dans lesquelles « la preuve de la culpabilité est admise sans être questionnée, qu'elle soit authentique ou non » (p. 69). Dans les faits, écrit-il, la plupart des cas de torture et d'extorsion d'aveux « restent impunis faute de preuves » (p. 44). L'importance d'obtenir des aveux et de conserver un taux élevé de résolution des affaires conduit à procéder à des arrestations avant de rechercher des preuves. Et quand le juge doit rendre sa décision, il n'est plus qu'« un homme de paille ». Ainsi, selon les termes de He, les procès d'audience « sont maintenant une simple formalité » (p. 117).

Ses analyses vont plus loin encore et soulignent le rôle de la « mentalité » des fonctionnaires concernés, citant leur « état d'esprit et leurs traditions militaires » (p. 14). Dans les derniers chapitres, He résume son souhait ardent mais un peu utopique de voir changer cette mentalité afin d'améliorer la justice procédurale à tous les niveaux du système.

Ses recherches montrent que les nouvelles règles adoptées, concernant l'exclusion des confessions ou des déclarations reposant sur des preuves obtenues illégalement, les preuves matérielles ou les déclarations d'un témoin ou d'une victime, n'ont pas été appliquées de manière satisfaisante – révélant un alarmant « fossé entre la loi écrite et la loi en acte » (p. 155). Il ajoute que le code de procédure pénale ne parvient pas à garantir le droit d'un prévenu à garder le silence en dépit d'une disposition stipulant que « personne ne doit être forcé de prouver sa culpabilité » (p. 157). Le livre de He arrive à point : un avis sur le « Système de procédure pénale centré sur le procès » vient d'être rendu par les plus hautes autorités des tribunaux et des procureurs conjointement avec les ministères de la Sécurité publique, de la Sécurité nationale et de la Justice<sup>(1)</sup>. Parmi les objectifs proclamés fi-

1. Supreme People's Court, Supreme People's Procuratorate, Ministry of Public Security, « Opinions on Advancing the Reform of Making Criminal Procedure System Trial-Centered », 10 octobre 2016, traduction anglaise disponible sur *China Law Translate*, <http://chinalawtranslate.com/%E5%A1%9E%E5%88%A4%E4%B8%BA%E4%B8%AD%E5%BF%83%E7%9A%84%E5%88%91%E4%BA%8B%E8%AF%89%E8%AE%BC%E5%88%B6%E5%BA%A6/?lang=en> (consulté le 23 novembre 2016).